

ECOLE MATERNELLE LES RENONDAINES

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 15 février 2016 / 18h00-20h00

Etaient présents :

Directrice : Mme Céline Valente

Enseignants : Cédrine Barera, Sophie Mey, Christine Vincenot, Delphine Gimenez

Responsable aux Affaires Scolaires (Mairie) : M. Delattre

Représentants des parents élus : Mme Saincé – Mme Ferreira – Mme Sollier

Responsable de l'accueil de loisirs : Mme Richard

Etaient absents : enseignant du RASED, M Gauthier, représentant de parents d'élèves

1. LES PROJETS SCOLAIRES :

En raison des évènements de novembre à Paris, le spectacle de Noël, offert par la caisse des écoles de La Ville du bois a été présenté à l'école et non à l'Escale comme cela était initialement prévu. C'est donc la compagnie la Cicadelle qui s'est déplacée **le 30 novembre** pour présenter le spectacle intitulé La Magie de Noël.

Toujours pour des raisons de sécurité, le marché de Noël n'a pas pu avoir lieu cette année. Des objets de Noël ont tout de même été fabriqués et remis à tous les enfants. Un appel aux dons des familles a été lancé et a permis de récolter **438€**. Toute l'équipe enseignante remercie la générosité des parents.

Cette somme a été utilisée pour financer l'intervention d'une comédienne, Myriam Gabaud dans le cadre du projet théâtre présenté lors du dernier conseil d'école. Cette intervenante travaille avec la compagnie théâtrale l'Eygurande à Evry et a l'habitude d'intervenir auprès de groupes d'enfants.

Elle interviendra 8 x 30 minutes par classe. Le coût de ce projet s'élève à 1200 euros pris en charge par la coopérative de l'école. Une aide financière de 400€ a été perçue par l'OCCE (organisme de gestion des coopératives).

Le 17 décembre, un goûter de Noël a été offert aux enfants. Le Père Noël est venu à l'école. Nous avons également organisé une séance de cinéma, les enfants ont regardé L'enfant aux grelots.

Dans le cadre du thème annuel retenu, toutes les classes se sont rendues à la ferme pédagogique Le P'tit brin d'paille les **15 et 16 décembre**.

2 classes participent au **défi math** proposé par l'académie de Versailles à destination des élèves de maternelle. Ce défi consiste à mettre en place une activité de manipulation mathématique, une manière réfléchir et compter tout en jouant.

Un diaporama des productions sera ensuite mis en ligne sur le site DSDEN 91 à partir du 21 mars.

La fête de l'école se déroulera le **18 juin**.

Le **samedi 2 juillet**, une matinée portes-ouvertes pour les nouveaux élèves sera organisée pour permettre aux familles et leur enfant de visiter les locaux. Des activités seront proposées dans les classes. Les enseignants pourront répondre aux éventuelles interrogations.

Une passerelle avec la crèche de la Ville du bois devrait également être organisée. La date n'a pas encore été convenue. Les futurs élèves de petite section viennent à l'école un matin, participent aux activités de la classe et déjeunent à la cantine avant de repartir.

Une visite de l'école Ambroise Paré des élèves de grande section est également prévue avec un déjeuner au self. La date n'a pas encore été décidée.

2. PPMS

Depuis le 29 mai 2002, il est fait obligation à tous les établissements scolaires de mettre en place un PPMS, **Plan Particulier de Mise en Sécurité**. Les écoles sont naturellement concernées par cette mesure, et au vu des événements de 2015 ont été réactualisés. Les directrices et directeurs d'écoles sont responsables de l'élaboration de ce document. **Le PPMS vise à anticiper, les mesures d'urgence à prendre en cas d'accident majeur auquel l'école serait confrontée : tempête, inondation, séisme, nuage toxique...**

Le PPMS doit permettre de répondre à différentes questions: quand déclencher l'alerte, comment déclencher l'alerte, quelles consignes appliquer dans l'immédiat, où et comment mettre les élèves et le personnel en sécurité, comment gérer la communication avec l'extérieur, quels documents et ressources sont indispensables ?

Un document en plusieurs volets est à compléter à l'aide des différents partenaires : l'équipe enseignante, la municipalité, le poste de secours le plus proche.

La réalisation d'un exercice de simulation sur l'école (en présence éventuellement d'une personne de la Mairie et/ou des services de secours) est certainement la meilleure manière de valider bon nombre des options choisies dans le PPMS.

Ce type d'exercice spécifique est désormais obligatoire 2 fois par an.

Afin de valider les choix effectués par l'ensemble des acteurs, il est essentiel de recueillir l'avis de spécialistes sur les options choisies. Le document final doit être présenté en Conseil d'école, il est actualisable chaque année scolaire afin de mettre à jour les missions de chacun.

Un premier exercice de confinement a été effectué le **mardi 08 décembre**. Tout s'est déroulé dans le calme. Les classes ont été confinées dans la zone déterminée en 2 minutes environ.

Un prochain exercice devra être programmé avant la fin de l'année. Une information aux familles sera effectuée dans les cahiers de liaison pour présenter les bons réflexes et la conduite à tenir en cas d'accident majeur.

Un deuxième exercice sera réalisé dans l'année.

3. EFFECTIFS :

A ce jour, l'école compte 97 élèves répartis en 4 classes comme suit :

	Mme MEY (PS/MS)	Mme BARERA (PS/GS)	Mme VINCENO T (MS)	Mme VALENTE (GS)	TOTAL SECTION
PS	15	15			30
MS	10		23		33
GS		10		24	34
TOTAL CLASSE	25	25	23	24	97

TOTAL ECOLE : 97 élèves

Comme tous les ans un sondage sera diffusé pour prévoir au mieux la rentrée scolaire. Il aura pour objectif d'anticiper les déménagements prévus et les éventuelles inscriptions dans les écoles autres que celle du secteur.

A ce jour, 38 inscriptions en PS sont annoncées. De nouveaux logements seront livrés avant ou durant l'été et devraient engendrer de nouvelles inscriptions.

110 logements vont être livrés, les élèves de maternelle seront répartis sur les écoles Marie Curie et Renondaines.

4. TRAVAUX

Toutes les petites interventions souhaitées ont été réalisées durant les vacances de Noël. **Nous remercions les services techniques pour leur action rapide.**

Des problèmes liés aux sanitaires subsistent. Les lavabos sont trop hauts, les enfants escaladent pour boire. De plus, les chasses d'eau ne sont pas assez puissantes et n'évacuent pas suffisamment. Les toilettes sont régulièrement bouchées. M Rieux, responsable des services techniques est venu faire un état des lieux. Certains désagréments devraient être facilement résolus (les chasses d'eau notamment). En ce qui concerne les lavabos trop hauts c'est plus compliqué.

Le ressort du jeu à bascule (la fleur) a cassé il y a plus de 2 mois. La structure n'a toujours pas été remplacée. Un devis a été effectué par la société en charge de la maintenance. Il est en attente de validation ou pas.

Concernant le déplacement de la structure de la ferme, un rendez-vous avec un technicien est prévu le 19 février prochain. Il semblerait qu'il existe un problème de taille du sol trop petit pour accueillir cette structure.

5. LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

A ce jour le solde de la coopérative scolaire s'élève à 2970 euros desquels il faut déduire 1200 euros pour payer l'intervenante théâtre.

La vente de bonbons réalisée par la FCPE en décembre a permis d'attribuer la somme de 50€ aux écoles.

Nous réfléchissons à l'organisation d'une sortie scolaire de fin d'année financée par la coopérative.

6. QUESTIONS DIVERSES :

- Les parents regrettent la distribution de coca lors du repas western. Mme Richard précise que c'était exceptionnel mais entend la remarque.
- Les parents demandent quand la sieste en MS sera arrêtée. Les enseignantes expliquent qu'elle est encore indispensable pour la plupart des enfants surtout depuis la mise en place du mercredi matin. Ce temps de repos est primordial même si tous les enfants ne dorment pas, ils se reposent.
- Les parents d'élèves demandent des précisions sur les TAP (temps d'accueil périscolaires). M Delattre explique qu'à la Ville du bois il existe une offre d'accueil de loisirs. La mise en place de TAP gratuites implique un coût supplémentaire aux communes impossible à mettre en place.
- L'équipe enseignante souligne les retards réguliers de certains parents le matin malgré les rappels effectués.

Fin : 19h00

Prochain conseil d'école : 27/06/2016

La directrice, Mme Valente